



Loi sur le depot de bilan

Par **beugniet**, le **09/10/2010** à **20:09**

Bonjour,

je possède une Sarl qui se trouve en difficultés en ce moment, j'ai l'intention de déposer le bilan la semaine prochaine, je dois des charges sociales et un découvert à la banque; J'aimerais savoir si on peut par la même occasion me prendre mon camion de pizza qui se trouve en micro entreprise à mon nom.

J e vous remercie pour le soutien et les renseignements que vous pourrez me communiquer

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire en mes sincères salutations.

Par **maniongui**, le **12/10/2010** à **10:01**

Bonjour

Etant donné que vous avez de difficultés car vous êtes en état de cessation de paiement.

Vous pouvez demander une procédure de conciliation ou de sauvegarde.

Etant donné que je n'ai pas tous les éléments en mains, je ne peux que vous donner une réponse vague.

Je peux vous aider pour les démarches.